

BULLETIN D'ADHESION 2013 - 2014

A remettre au trésorier du SNES-FSU de votre établissement ou à votre section académique :
264 boulevard de la Madeleine – 06000 Nice / 04-97-11-81-53 / s3nic@snes.edu



Identifiant SNES-FSU (si vous étiez déjà adhérent)

Sexe : Masc ☐ Fém ☐ Date de naissance .. / .. / ..

Nom (utilisez le nom connu du rectorat)

Nom patronymique (de naissance) Prénom

Résidence bâtiment escalier...

N° et voie (rue bd ...)

boite postale - lieu dit - ville pour les pays étrangers

Code postal Ville ou pays étranger

Téléphone 1 portable ou téléphone 2 télécopie

Mail :

Etablissement d'affectation :

Code

Nom et ville

Etablissement d'exercice si différent :

Code

Nom et ville

Catégorie (certifié agrégé hors classe
chaire sup. maître aux. contractuel vacataire
AED CoPsy Cpe...)

Congé ou détachement (préciser sa nature)

Situation administrative (pour les titulaires)

☐ Titulaire poste fixe ☐ Tit sur ZR.

Si temps partiel, quotité

Discipline

Echelon date promotion :

cochez les cases selon votre situation :

Stagiaires ☐

Stagiaires en situation

☐ par concours ☐ liste d'aptitude

☐ Cessation progressive d'activité

☐ CFA ☐ Retraité (Les retraités et CFA
paient leur cotisation au trésorier des
retraités de leur département)

☐ conseiller en formation continue

formateur ☐ GRETA ☐ IUFM

enseignant ☐ en STS ☐ en classe prépa

enseignant au ☐ CNED ☐ CNDP - CRDP

☐ Conseiller pédagogique tuteur

☐ Contractuel-admissible (concours 2013-2)

J'accepte de fournir au Snes et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au Snes de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6.01.1978. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au Snes 46 avenue d'Ivry 75647 Paris cedex 13 ou à ma section académique.

☐ J'accepte de ne recevoir que par messagerie électronique les informations concernant ma carrière (mutation, promotion, hors classe...)

Montant total de la cotisation : € (voir barème) puis cocher l'un des trois modes de paiement proposés.

☐ Prélèvements reconductibles en 10 fois pour les cotisations parvenues à la section académique avant le 22 octobre.

6 prélèvements pour celles parvenues après, voire encore moins pour les adhésions tardives, le dernier prélèvement devant intervenir au plus tard en août.

Ils seront reconduits les années suivantes aux mêmes dates. Je serai informé de leur montant et de leurs échéances en début d'année scolaire. Je pourrai alors dénoncer cette reconduction ou modifier le montant et le mode de paiement.

☐ Prélèvements non reconductibles en 10 fois. (Mêmes règles liées à la date de réception que pour les prélèvements reconductibles, valables uniquement pour l'année scolaire en cours.)

☐ Paiement par chèque joint à l'ordre du SNES-FSU

Date

Signature

MANDAT



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.



Veillez compléter en lettres capitales en respectant le précasage

NOM
PRENOM
ADRESSE 1
ADRESSE 2
CODE POSTAL - VILLE
PAYS
IBAN
BIC

Pour le compte de :

SNES
46, avenue d'Ivry
75647 PARIS Cedex 13

Ref : COTISATION SNES

MERCI DE JOINDRE UN RIB

Paiement : ☒ récurrent ou ☐ unique

Document à renvoyer à l'adresse indiquée en haut du bulletin d'adhésion

Ne rien inscrire sous ce trait

Référence unique du mandat :

Identifiant créancier SEPA : FR 59 ZZZ 131547

à :
Le :
SIGNATURE :

Entre parenthèses le montant d'un des 10 prélèvements si vous payez par prélèvement automatique

Catégorie \ Echelon		1	2	3	4	5	6 ou A1	7 ou A2	8 ou A3	9	10	11
Certifiés ou Cpe				116,00 € (12,00€)	169,30 € (17,30€)	173,90 € (17,70€)	177,10 € (18,10€)	187,20 € (19,10€)	200,00 € (20,30€)	212,90 € (21,60€)	229,00 € (23,20€)	245,50 € (24,90€)
Coût réel après crédit d'impôt				40 €	58 €	59 €	61 €	64 €	68 €	73 €	78 €	84 €
CoPsy		107,00 € (11,00€)	144,60 € (14,80€)	164,60 € (16,80€)	169,30 € (17,30€)	173,90 € (17,70€)	177,10 € (18,10€)	187,20 € (19,10€)	200,00 € (20,30€)	212,90 € (21,60€)	229,00 € (23,20€)	245,50 € (24,90€)
Coût réel après crédit d'impôt		37 €	49 €	56 €	58 €	59 €	61 €	64 €	68 €	73 €	78 €	84 €
Biadmissibles				121,00 € (12,50€)	173,60 € (17,70€)	182,90 € (18,60€)	189,00 € (19,20€)	198,60 € (20,20€)	212,90 € (21,60€)	229,00 € (23,20€)	245,50 € (24,90€)	256,30 € (26,00€)
Coût réel après crédit d'impôt				42 €	59 €	62 €	65 €	68 €	73 €	78 €	84 €	88 €
Certifiés hors classe Cpe hors cl. Dr. CIO		187,20 € (19,10€)	210,40 € (21,40€)	225,10 € (22,90€)	239,80 € (24,30€)	258,80 € (26,20€)	275,20 € (27,90€)	290,30 € (29,40€)				
Coût réel après crédit d'impôt		64 €	72 €	77 €	82 €	88 €	94 €	99 €				
Agrégés Classe Normale				137,00 € (14,10€)	198,30 € (20,20€)	210,80 € (21,40€)	222,20 € (22,60€)	237,30 € (24,10€)	254,80 € (25,80€)	272,70 € (27,60€)	290,30 € (29,40€)	303,90 € (30,70€)
Coût réel après crédit d'impôt				47 €	68 €	72 €	76 €	81 €	87 €	93 €	99 €	104 €
Chaires supérieures Agrégés hors classe		245,50 € (24,90€)	259,10 € (26,30€)	272,70 € (27,60€)	287,80 € (29,10€)	303,90 € (30,70€)	325,30 € (32,90€)	337,90 € (34,10€)	354,70 € (35,80€)			
Coût réel après crédit d'impôt		84 €	89 €	93 €	98 €	104 €	111 €	115 €	121 €			
Traitement brut mensuel en €		de 800 à 1100 €	de 1101 à 1300 €	de 1301 à 1500 €	de 1501 à 1550 €	de 1551 à 1620 €	de 1621 à 1695 €	de 1696 à 1765 €	de 1766 à 1820 €	de 1821 à 1920 €	de 1921 à 2000 €	de 2001 à 2100 €
Contractuels - MA		60,40 € (6,40€)	76,50 € (8,00€)	92,60 € (9,60€)	111,30 € (11,50€)	115,20 € (11,90€)	119,90 € (12,30€)	124,90 € (12,80€)	130,60 € (13,40€)	137,40 € (14,10€)	143,80 € (14,70€)	149,60 € (15,30€)
Coût réel après crédit d'impôt		21 €	26 €	32 €	38 €	40 €	41 €	43 €	45 €	47 €	49 €	51 €
Pension mensuelle	Inf. à 1501 €	de 1501 à 1670 €	de 1671 à 1830 €	de 1831 à 2000 €	de 2001 à 2170 €	de 2171 à 2340 €	de 2341 à 2500 €	de 2501 à 2670 €	de 2671 à 2840 €	de 2841 à 3000 €	de 3001 à 3170 €	3171 € et plus
Retraités Pensionnés	66,00 € (7,00€)	85,00 € (8,90€)	93,00 € (9,70€)	102,00 € (10,50€)	111,00 € (11,50€)	120,00 € (12,40€)	129,00 € (13,30€)	138,00 € (14,20€)	147,00 € (15,10€)	156,00 € (16,00€)	165,00 € (16,80€)	169,00 € (17,20€)
Coût réel après crédit d'impôt		23€	29€	32€	35€	38€	41€	44€	47€	50€	54€	58€

Màj : 12/07/2013

Le montant des prélèvements automatiques comprend les frais bancaires de recouvrement.

Situations particulières :

- **Stagiaires Agrégés, Certifiés, CPE, antérieurement non fonctionnaires** : cotisation du 3ème échelon du corps.
- **Elèves CoPsy 1ère année** : 75,00 €.
- **Stagiaires CoPsy, antérieurement non fonctionnaires** : cotisation du 1er échelon du corps.
- **Personnels de vie scolaire (AED, AVS,...), concours 2013-2 contractuel** : 38,00 €.
- **Emploi d'Avenir Professeur (EAP)** : 20 €.
- **Mi-temps ou temps partiel** : cotisation proportionnelle à la quotité de temps partiel - **Cotisation minimale 38,00 €.**
- **Situations exceptionnelles** : contacter le trésorier académique.
- **Personnels en attente de reclassement, stagiaires antérieurement fonctionnaires** : cotisation à calculer en fonction de l'indice figurant sur le bulletin de paie.

Cotisation non calculée dans ce barème :

- Calcul du montant : Ajoutez 10,00 € au produit de 0,3580 par l'indice brut majoré porté sur votre bulletin de paie.
- Calcul d'un prélèvement = Montant calculé / Nb de prélèvements + 0,4 € (frais bancaires)

N'oubliez pas de compléter le bulletin d'adhésion de façon précise

En particulier, bien indiquer votre adresse mail, le SNES pourra ainsi vous adresser des informations à caractère général mais aussi des informations personnelles lors des opérations de gestion (promotion, mutations...)

Si vous êtes non imposable, l'administration fiscale vous remboursera sous forme d'un crédit d'impôt 66% de votre cotisation. Si vous êtes imposable ce crédit est déduit de l'impôt à payer.

MANDAT



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.



Veuillez compléter en lettres capitales en respectant le précasage

[illegible]

Pour le compte de :

SNES
46, avenue d'Ivry
75647 PARIS Cedex 13

Ref : COTISATION SNES

Paie ment : ☒ récurrent ou ☐ unique

MERCI DE JOINDRE UN RIB

à :
Le :
SIGNATURE :

Document à renvoyer à l'adresse indiquée en haut du bulletin d'adhésion

Ne rien inscrire sous ce trait

[illegible]

Identifiant créancier SEPA : FR 59 ZZZ 131547